

# AZILLE

## Info

### 2

<http://www.mairie-azille.com>  
[contact@mairie-azille.com](mailto:contact@mairie-azille.com)  
04 68 91 40 08

Directeur de la publication  
Le maire



MARS  
2024

## Édito

### Sommaire

#### CÔTÉ VILLAGE

##### Agenda

##### Concours photo

##### Exposition OLIV'INE

##### Circulation place du marché

##### Nouveau sur le marché 2

##### Ouverture de la pizzeria

##### Cyclo Azillois

##### Sainte-Barbe

##### Rassemblement du club

##### Picrates

#### CÔTÉ MAIRIE

##### Délibérations du conseil municipal du 23 janvier 2024 3

#### À SAVOIR

##### État Civil

114

##### Enlèvement des essaims d'abeilles 4

##### Le compostage

Le mois de février a vu la disparition d'un grand monsieur, celui qui a été notre maire pendant près de vingt ans, Philippe Chevrier.

Il était un homme de consensus, un rassembleur. Il a toujours travaillé avec acharnement pour le bien-être de notre communauté. Sa vision, sa générosité, sa persévérance et son amour de notre village ont laissé une empreinte indélébile dans nos cœurs et dans l'histoire d'Azille.

Il était bien plus qu'un élu. Il était un ami, un voisin, un mari, un père de famille. Il a su incarner et porter les valeurs qui contribuent à faire de notre commune un endroit si singulier : Solidarité, Bienveillance et Fierté d'appartenir à cette belle région.

Je salue sa vie d'engagement et accueille son héritage. Je me suis engagé à ses côtés. C'est auprès de lui que j'ai appris qu'être maire c'est faire preuve d'exigence morale et se mettre tout entier au service des autres dans l'unique dessein de bâtir un village où il fait bon vivre et où chacun a sa place.

Cette fonction de maire qu'il a si bien incarnée se complexifie depuis plusieurs années et devient difficile à exercer. Les élus doivent faire face à des agressions de plus en plus nombreuses. Bien que proches des citoyens, ils sont confrontés à l'égoïsme, aux comportements inappropriés et aux incivilités.

Notre société est devenue individualiste, mais cela n'est pas une fatalité. Si chacun d'entre nous fait un effort en considérant son voisin comme un allié potentiel plutôt qu'un concurrent, tout redevient possible.

Nous entretiendrons le souvenir de Philippe Chevrier qui a démontré tout au long de ses 3 mandats de maire qu'il savait prendre de la distance et manier adroitement l'humour, sans jamais rien lâcher sur la courtoisie et le respect dus à autrui.

Le maire

« Ensemble nous pouvons. Ensemble nous réussissons. » Jane Goodall

# Côté Village

## Agenda

- 9 mars** : Loto des pompiers à Pépieux
- 17 mars** : Vide-greniers d'Azille Sports et Loisirs
- 17 mars** : Loto du Comité des fêtes 15h30 au foyer municipal
- 19 mars** : Conseil municipal à 18h00
- 21 mars** : Réunion avec les viticulteurs dans le cadre de la révision du PLU à 17h30, salle du Conseil à la mairie
- 23 mars** : Chasse aux œufs organisée par les Petits Écoliers
- 31 mars** : Vide-greniers de la Pétanque
- 7 avril : vide-greniers des Frères des routes (Sigé)

## Concours photo : Formes et perspectives du Minervoises

La deuxième édition de notre concours photo est lancée.



Les photos lauréates seront exposées dans l'espace public de la commune de mi-juillet à fin septembre. Pour tout connaître des conditions de participation, allez sur le site internet de la mairie : <https://mairie-azille.com/concours-photo-2024> :

À vos appareils !

## Exposition OLIV'INE

C'est parti ! notre première exposition de la saison 2024 sera inaugurée le 8 mars à 18h30. Nous aurons le plaisir de vous faire découvrir les sculptures sur bois et inox d'OLIV'INE.



## Nouveau sens circulation place du marché

Suite au déplacement de l'arrêt du bus qui est à présent installé place du marché, le sens de circulation autour de la place a été inversé de façon à permettre aux bus de pouvoir reprendre leur route sans avoir à opérer de marche arrière. Ce nouvel emplacement a été choisi avec Carcassonne Agglo pour permettre aux jeunes empruntant les transports scolaires d'attendre et de descendre des bus de ramassage scolaire en toute sécurité.

## Nouveau sur le marché

Un poissonnier est présent tous les vendredis au marché. L'Étal Akaroum : 06 67 64 77 77

## Ouverture de la pizzeria

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture de la pizzeria située allées Pôl Lapeyre depuis le 25 février.

### Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi, Jeudi, vendredi, Samedi : 8h00 - 14h00 / 17h30 - 21h30 et Dimanche : 8h00 - 15h00  
Pour toute information supplémentaire ou pour passer une commande, n'hésitez pas à contacter M. Yvan Pouzenc 06 02 21 45 01 / 09 50 35 09 85



## Cyclo Azillois : Succès du vide-greniers et du point café

Le 25 février, le vide-greniers a attiré une cinquantaine d'exposants. En parallèle, le traditionnel point café au foyer municipal a permis malgré le temps incertain, d'accueillir 120 cyclos.



## Sainte-Barbe

Cette année, la célébration de la Sainte Barbe s'est tenue le 27 janvier 2024 à Pépieux, mettant en lumière le dévouement et le courage de nos pompiers locaux. Cet événement rassembleur a permis de rendre hommage à ceux qui assurent notre sécurité et répondent à l'appel du devoir avec bravoure.



## Rassemblement du club Picrates

Le 33ème rassemblement du club des Picrates a accueilli 280 motards, 29 moto-clubs différents. Du 24 au 25 février, ce rassemblement a permis aux motards de se retrouver autour d'un repas concocté par Stéphane Rouhba dans une ambiance festive animée par les groupes : White Duck, Lo Biero et Lust de Toulouse.

## Délibérations du conseil municipal du 23 janvier 2024

### **01-2024 : Suppression d'un poste administratif**

Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement du service. Considérant la nécessité de supprimer un emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe en raison d'une modification de la quotité hebdomadaire travaillée, il convient de supprimer l'emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps non complet (28h) et de modifier en conséquence le tableau des emplois.

*La délibération est prise à l'unanimité*

### **02-2024 : Création d'un poste administratif**

Pour les mêmes raisons le maire demande au conseil de bien vouloir approuver une seconde délibération pour créer un emploi l'emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet (35h) et de modifier en conséquence le tableau des emplois.

*La délibération est prise à l'unanimité*

### **03-2024 : Nouveau tableau des emplois administratifs**

Enfin le maire demande à l'assemblée de bien vouloir approuver une 3ème délibération pour adopter en date du 1er février le nouveau tableau des emplois ainsi constitué.

*La délibération est prise à l'unanimité*

### **04-2024 : Charte de l'arbre et du paysage**

Le département de l'Aude a adopté le 19 octobre 2023 la charte de l'arbre et du paysage. La commune retrouve dans cette charte ses sujets de préoccupation : s'engager dans la préservation du patrimoine arboré, favoriser la préservation de l'arbre et des paysages, mettre en œuvre les préconisations de la charte en matière de gestion, protéger les arbres existants et développer qualitativement le patrimoine arboré.

Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à signer ladite charte de l'arbre et du paysage.

*La délibération est prise à l'unanimité*

### **05-2024 : Subvention projet Europ-raïd**

3 jeunes azillois regroupés dans l'association « Frères des Routes », s'engagent dans l'Europ-raïd en 2024. Ce raïd permettra d'acheminer 70 kgs de matériel solidaire lors de 4 actions en Bosnie-Herzégovine, Albanie, Bulgarie et Roumanie.

Ils demandent à la commune une aide financière pour boucler leur budget.

Considérant à la fois le fait que les jeunes sont du village et que cette action associera l'image d'Azille à une action solidaire, le maire demande à l'assemblée de bien vouloir voter pour cette association une subvention de 500€.

*La délibération est votée à l'unanimité et 1 NPPV (ne participe pas au vote).*

### **06-2024 : Transfert pour porter le FPIC sur les opérations d'investissement pour un montant de 37 164€ au lieu de 25 942€**

Le maire propose aux membres de l'assemblée d'accepter que le montant du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) soit porté à 37164€ au lieu de 25942€.

*La délibération est prise à l'unanimité.*

### **07-2024 : Réalisation d'un emprunt pour financer les travaux de voirie effectués par le SIC pour un montant de 18 200€**

Le maire rappelle que nous avons programmé des travaux de voirie en 2024. Il informe le conseil de la possibilité de demander au SIC (Syndicat Intercommunal de Cyclindrage) de faire un emprunt pour le compte de la commune d'un montant de 18 200€.

Le maire demande au conseil de l'autoriser à signer toutes les pièces nécessaires.

*La délibération est prise à l'unanimité.*

### **08-2024 : Ouverture de crédits d'investissement avant adoption du budget primitif 2024.**

Jusqu'à l'adoption du budget primitif 2024 le maire peut engager, liquider ou mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le maire demande à l'assemblée d'approuver le montant et l'affectation des crédits comme suit :

Facture des chaises du conseil municipal : 3633.98€

Devis Technimat laveuse pour la salle Maynadié : 2388€

Devis Aude Plastique pour les tables et chaises de Maynadié : 6072€

Diagnostic de l'église : 3737€

*La délibération est prise à l'unanimité.*

### **09-2024 : Identification des zones d'accélération des énergies renouvelables**

La délibération 49-2023 prise lors du conseil municipal du 19 12 2023 a autorisé le maire à ouvrir à la concertation préalable du public les 6 zones identifiées par le bureau municipal (foyer municipal, atelier municipal, trou des Gors, SMAJ, domaine de l'aqueduc, cave coopérative) et de mettre à disposition du public les pièces nécessaires à la compréhension du choix des zones.

Une concertation publique par consultation du dossier a eu lieu en mairie du 20 décembre 2023 au 17 janvier 2024. Aucune personne n'a consigné d'observation sur le registre.

Le maire demande au conseil de confirmer pour chaque zone identifiée le type d'énergie renouvelable proposé ainsi que les résultats de la concertation publique pour ensuite notifier ces propositions au référent préfectoral de l'AUDE ainsi qu'à l'EPCI Carcassonne Agglo

*La délibération est prise à l'unanimité*

**L'intégralité du PV du conseil municipal est consultable en mairie.**

# À Savoir

## État Civil

Décès :

Le 4 février est décédé **Philippe CHEVRIER** né le 7 janvier 1939 à Autun

Toutes nos condoléances à Anne, ses enfants, sa famille et ses amis

Le 17 février est décédé **Philippe CHARPAUD** né le 18 octobre 1956 à Péronne

Toutes nos condoléances à Christine, sa famille et ses amis.

Le 23 février est décédée **Alice MIALHES** née TAILLEFER le 6 février 1929 à Pépieux

Toutes nos condoléances à sa famille et ses amis.

## 114

Le 114 est le nouveau service public d'urgence réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques. Vous trouverez plus d'informations sur le site : <https://www.info.urgence114.fr/prehome/>

## Enlèvement des essaims d'abeilles.

Monsieur Colinet apiculteur à Azille se propose de venir enlever gratuitement les essaims d'abeilles chez vous. Pour cela, rien de plus simple : il suffit de le contacter par téléphone 06 37 75 41 41



## Le compostage

Le tri à la source des déchets bio dégradables est devenu obligatoire. La collecte et le traitement des ordures ou déchets est de la compétence du COVALDEM.

Ce dernier propose donc aux particuliers des composteurs individuels contre 30€. Il met par ailleurs gratuitement des petits broyeurs domestiques.

Sachez que nous sommes en train de passer une convention avec le COVALDEM pour le broyage des déchets verts sur place dans la commune. Dès que cette convention sera passée, nous vous tiendrons informés du lieu de stockage des déchets verts en attente de broyage.

Par ailleurs, la commune s'est portée candidate pour pouvoir disposer d'un composteur collectif à disposition de ceux qui n'ont pas de jardin. Nous sommes pour le moment en liste d'attente.